AVIS INITIAL DE MARCHÉ
SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Département de Saône-et-Loire, DAJ - Pôle Contrats - Concurrence - Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - CS 70126, F - 71026 Mâcon cedex 9, courriel : daj-pcc@saoneetloire71.fr, Fax : +33 385397652
Code NUTS : FRC13
Code d'identification national : 22710001300688
Adresse(s) internet :
Adresse principale : http://www.saoneetloire71.fr
Adresse du profil d'acheteur : https://marches.ternum-bfc.fr
I.2) Procédure conjointe
I.3) Communication :
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://marches.ternum-bfc.fr
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : https://marches.ternum-bfc.fr,
I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale
I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché
II.1.1) Intitulé : Vérifications périodiques réglementaires des sites du Département de Saône-et-Loire
Numéro de référence :
DPMG.23.088.CF
II.1.2) Code CPV principal : 71700000
II.1.3) Type de marché : Services.
II.1.4) Description succincte : Vérifications périodiques réglementaires des sites du Département de Saône-et-Loire. Les prestations donnent lieu à des accords-cadres à bons de commande sans minimum et avec un maximum, en application de l'article R.2162-4 2° du Code de la Commande publique avec les montants maximums annuels HT décrits ci-après. Les contrats sont passés pour une période de 1 an à compter du 1er janvier 2024. Les montants annuels maximum sont les suivants : - Lot 1 - Vérification périodique réglementaire 220 000,00 euro(s) - Lot 2 - Contrôle de l'efficacité énergétique et des émissions polluantes 50 000,00 euro(s) - Lot 3 - Vérification des équipements sous pression, de levage et de travail 20 000,00 euro(s) - Lot 4 - Dépistage du radon et de la légionellose 80 000,00 euro(s) - Lot 5 - Vérification de la qualité de l'air dans les établissements scolaires 180 000,00 euro(s)
II.1.5) Valeur totale estimée
II.1.6) Information sur les lots :
Ce marché est divisé en lots : oui.
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : Néant

II.2) Description
II.2.1) Intitulé : Lot n° 1 : vérification périodique réglementaire
Lot n° : 1
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :
71700000
II.2.3) Lieu d'exécution :
Code NUTS : FRC13
II.2.4) Description des prestations : Lot n° 1 - Vérification périodique réglementaire. Les prestations seront effectuées par un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel de 220 000 euros HT en application des articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique. Le contrat est passé pour une période de 1 an à compter du 1er janvier 2024.
II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le contrat est passé pour une période de 1 an à compter du 1er janvier 2024. Il est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Lot n° 2 - Contrôle de l'efficacité énergétique et des émissions polluantes

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71700000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Lot n° 2 - Contrôle de l'efficacité énergétique et des émissions polluantes. Les prestations seront effectuées par un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel de 50 000 euros HT en application des articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique. Le contrat est passé pour une période de 1 an à compter du 1er janvier 2024.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le contrat est passé pour une période de 1 an à compter du 1er janvier 2024. Il est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Lot 3 - Vérification des équipements sous pression, de levage et de travail

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71700000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Lot n° 3 - Vérification des équipements sous pression, de levage et de travail.

Les prestations seront effectuées par un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel de 20 000 euros HT en application des articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique. Le contrat est passé pour une période de 1 an à compter du 1er janvier 2024.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le contrat est passé pour une période de 1 an à compter du 1er janvier 2024. Il est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Lot n° 4 - Dépistage du radon et de la légionellose

Lot n° : 4

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71700000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC13

II.2.4) Description des prestations : Lot n° 4 - Dépistage du radon et de la légionellose. Les prestations seront effectuées par un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel de 80 000 euros HT en application des articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique. Le contrat est passé pour une période de 1 an à compter du 1er janvier 2024.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le contrat est passé pour une période de 1 an à compter du 1er janvier 2024. Il est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Lot n° 5 - Vérification de la qualité de l'air dans les établissements scolaires

Lot n° : 5

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71700000

II.2.3) Lieu d'exécution :
Code NUTS : FRC13
II.2.4) Description des prestations : Lot n° 5 - Vérification de la qualité de l'air dans les établissements scolaires. Les prestations seront effectuées par un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel de 180 000 euros HT en application des articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique. Le contrat est passé pour une période de 1 an à compter du 1er janvier 2024.
II.2.5) Critères d'attribution :
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
II.2.6) Valeur estimée
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le contrat est passé pour une période de 1 an à compter du 1er janvier 2024. Il est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
II.2.10) Variantes :
Des variantes seront prises en considération : non.
II.2.11) Information sur les options :
Options : non.
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.
II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
III.1.2) Capacité économique et financière :
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.
III.1.3) Capacité technique et professionnelle :
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.
III.1.5) Informations sur les marchés réservés
III.2) Conditions liées au marché
III.2.1) Information relative à la profession
III.2.2) Conditions particulières d'exécution :
Les contrats sont passés pour une période de 1 an à compter du 1er janvier 2024. L'émission de bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité des accords-cadres. Ils seront exécutés conformément aux articles R.2162-5 et 6, R.2162-7 et 9 et R.2162-13 et 14 du Code de la Commande publique. Le délai d'exécution des prestations sera fixé dans chaque bon de commande conformément aux éléments fixés dans l'article 4.1 du CCP.
III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché
III.2.4) Marché éligible au MPS
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description
IV.1.1) Type de procédure : Ouverte
IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :
Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.
IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
IV.1.6) Enchère électronique
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.
IV.2) Renseignements d'ordre administratif
IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 17/10/2023 à 12 h 00
IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
Français.
IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).
IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :
Date : 17 octobre 2023 à 14 h 00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
VI.2) Informations sur les échanges électroniques
VI.3) Informations complémentaires :
Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plate-forme d'administration électronique Territoire Numérique Bourgogne-Franche-Comté (https://marches.ternum-bfc.fr).
Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.
Les candidats sont invités à poser leur(s) question(s) via cette plate-forme ou à l'adresse indiquée dans le présent avis.
Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté (https://marches.ternum-bfc.fr).
VI.4) Procédures de recours
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - B.P. 61616, F - 21016 Dijon cedex, Fax : +33 380733989, adresse internet : http://dijon.tribunal-administratif.fr
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation
VI.4.3) Introduction de recours :
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).
Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).
Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 15 septembre 2023

AVIS RECTIFICATIF N° 1

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : Département de Saône-et-Loire, DAJ - Pôle Contrats - Concurrence - Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - CS 70126, F - 71026 Mâcon cedex 9, courriel : daj-pcc@saoneetloire71.fr, Fax : +33 385397652

Code NUTS : FRC13
Code d'identification national : 22710001300688
Adresse(s) internet :
Adresse principale : http://www.saoneetloire71.fr
Adresse du profil d'acheteur : https://marches.ternum-bfc.fr

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché
II.1.1) Intitulé : Vérifications périodiques réglementaires des sites du Département de Saône-et-Loire
Numéro de référence : DPMG.23.088.CF
II.1.2) Code CPV principal : 71700000
II.1.3) Type de marché : Services.
II.1.4) Description succincte : Vérifications périodiques réglementaires des sites du Département de Saône-et-Loire. Les prestations donnent lieu à des accords-cadres à bons de commande sans minimum et avec un maximum, en application de l'article R.2162-4 2° du Code de la Commande publique avec les montants maximums annuels HT décrits ci-après. Les contrats sont passés pour une période de 1 an à compter du 1er janvier 2024. Les montants annuels maximum sont les suivants : - Lot 1 - Vérification périodique réglementaire 220 000,00 euro(s) - Lot 2 - Contrôle de l'efficacité énergétique et des émissions polluantes 50 000,00 euro(s) - Lot 3 - Vérification des équipements sous pression, de levage et de travail 20 000,00 euro(s) - Lot 4 - Dépistage du radon et de la légionellose 80 000,00 euro(s) - Lot 5 - Vérification de la qualité de l'air dans les établissements scolaires 180 000,00 euro(s)

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 06 octobre 2023
VI.6) Référence de l'avis original :
Numéro de l'avis au JO série S : 2023/S181-567820
Publié le 20 septembre 2023

SECTION VII : MODIFICATIONS

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter
VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original :
Numéro de section : IV.2.2)
Au lieu de : 17/10/2023 à 12 h 00

Lire : 24/10/2023 à 12 h 00

Numéro de section : IV.2.7)
Au lieu de : 17 octobre 2023 à 14 h 00
Lire : 24 octobre 2023 à 14 h 00

AVIS RECTIFICATIF N° 2

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : Département de Saône-et-Loire, DAJ - Pôle Contrats - Concurrence - Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - CS 70126, F - 71026 Mâcon cedex 9, courriel : daj-pcc@saoneetloire71.fr, Fax : +33 385397652

Code NUTS : FRC13

Code d'identification national : 22710001300688

Adresse(s) internet :

Adresse principale : http://www.saoneetloire71.fr

Adresse du profil d'acheteur : https://marches.ternum-bfc.fr

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Vérifications périodiques réglementaires des sites du Département de Saône-et-Loire

Numéro de référence : DPMG.23.088.CF

II.1.2) Code CPV principal : 71700000

II.1.3) Type de marché : Services**.**

II.1.4) Description succincte :

Vérifications périodiques réglementaires des sites du Département de Saône-etLoire. Les prestations donnent lieu à des accords-cadres à bons de commande sans minimum et avec un maximum, en application de l'article R.2162-4 2° du Code de la Commande publique avec les montants maximums annuels HT décrits ci-après. Les contrats sont passés pour une période de 1 an à compter du 1er janvier 2024. Les montants annuels maximum sont les suivants : - Lot 1 - Vérification périodique réglementaire 220 000,00 euro(s) - Lot 2 - Contrôle de l'efficacité énergétique et des émissions polluantes 50 000,00 euro(s) - Lot 3 - Vérification des équipements sous pression, de levage et de travail 20 000,00

euro(s) - Lot 4 - Dépistage du radon et de la légionellose 80 000,00 euro(s) - Lot 5 - Vérification de la qualité de l'air dans les établissements scolaires 180 000,00 euro(s)

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 20 octobre 2023

VI.6) Référence de l'avis original : Numéro de l'avis au JO série S : 2023/S181-567820
Publié le 20 septembre 2023

SECTION VII : MODIFICATIONS

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter
VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original :

Numéro de section : IV.2.2)
Au lieu de : 24 octobre 2023 à 12 h 00
Lire : 7 novembre 2023 à 12 h 00
Numéro de section : IV.2.7)
Au lieu de : 24 octobre 2023 à 14 h 00
Lire : 7 novembre 2023 à 14 h 00